

# Quand la culture s'invite derrière les barreaux

» **LANCEMENT**

**L'association  
Prélude a pour but  
de créer des liens entre  
les structures culturelles  
et le monde carcéral.**

La musique, la littérature, et avec elles le théâtre, le cinéma ou les arts picturaux, se fraient un chemin dans les prisons romandes grâce à une association qui se crée. Prélude, «pôle de coordination d'actions culturelles en prison», verra le jour officiellement demain à Lausanne. Ses objectifs auprès des détenus de Romandie et du Tessin: favoriser la reconstruction identitaire, le rétablissement de liens sociaux, dessiner des perspectives, voire susciter des vocations auprès d'une population qui n'a généralement jamais eu accès à la culture.

Anne-Laure Sahy, médiatrice culturelle sensible à la démocratisation de l'accès aux arts, est l'initiatrice du projet.

Coordinatrice bénévole, elle est entourée d'un comité aux personnalités complémentaires: Benjamin Pécoud, doctorant en sociologie, Claude-Hélène Goy, juriste, Denise Gilliland, réalisatrice, Elena Torriani, infirmière et conseillère communale, Alain Aerni, peintre et éducateur. Le second coordinateur, n'est autre que Jean-Luc Pochon, créateur en 1988 de l'Association pour le développement de la culture et des arts en prison (ADCAP), mise en veilleuse par ses membres depuis septembre 2005 suite à des relations difficiles avec les autorités pénitentiaires.

## Ouvrir les esprits

«Au niveau de la réinsertion, la culture est un facteur positif indéniable. Alors que la prison

met le détenu dans une situation d'isolement grandissant, le projet culturel permet de tisser des liens dans le respect de l'autre et d'ouvrir les esprits. Dans ce sens, c'est un bénéfice pour l'ensemble de l'appareil pénitentiaire», relève le travailleur social.

Ambitieuse, Prélude se démarque d'ADCAP par sa plus grande proximité des milieux culturels et de son souci du suivi des projets à l'intérieur de la prison, mais aussi dans des structures hors murs dont les personnes en semi-liberté pourraient bénéficier. Intégrer la personne en détention dans le processus de création et de diffusion est essentiel, selon Anne-Laure Sahy. «Prélude souhaite valoriser les détenus en tant que personne avant tout, et provoquer le débat dans la société civile. Ceci, loin du pathos et du misérabilisme

que certains artistes utilisent parfois pour en retirer des profits, suite à leurs interventions en prison. Ce qui n'est pas tolérable.»

L'association a déjà reçu plusieurs projets d'artistes sensibilisées aux limites et exigences sécuritaires du monde carcéral. Reste à interpeller les directions des services pénitentiaires et à obtenir le soutien du personnel, essentiel à la bonne marche des projets selon les coordinateurs. Avant de susciter l'intérêt et la générosité des donateurs publics et privés.

ALINE ANDREY

Jeudi, dès 18 h 30,  
dans les locaux de VPS prod  
(Sévelin 48, Lausanne): célébration  
du lancement de Prélude,  
vernissage du coffret livre-dvd  
Gangsterino  
et projection de Mon père, cet  
ange maudit, de Denise Gilliland.